

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS

2017/ 2018

Les inscriptions au LP Roches Maigres se dérouleront du mercredi 05 Juillet 2017 au mardi 11 juillet 2017 selon le planning suivant :

DATES	HORAIRES	CLASSES	
MERCREDI 5 JUILLET	07H30 – 09H00	BAC PRO	TECH. DU BAT.GROS ŒUVRE (2BTORGO)
	09H00 – 10H30	BAC PRO	AMÉNAGEMENT FINITION BAT. (2BAFB)
	10H30 – 12H00	BAC PRO	ÉLECTROTECHNIQUE ÉNERGIES ÉQUIPEMENTS COMMUNICANTS (2BMELEC)
JEUDI 6 JUILLET	07H30 – 09H00	BAC PRO	TECH. ÉTUDE DU BAT. (2BTBEB)
	09H00 – 10H30	BAC PRO	TECH. GÉOMÈTRE TOPOGRAPHE (2BTGT)
		BAC PRO	INTERVENTION SUR LE PATRIMOINE BATI. (2BTIPB)
	10H30 – 12H00	BAC PRO	TECH. MENUISIER AGENCEUR (2BTMENU)
		BAC PRO	AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ARCHITECTURAL (2BTERA)
	13H30 – 15H00	BAC PRO	OUVRAGE DU BAT. MÉTALLERIE (2BOBM)
		BAC PRO	TECH. MAINTENANCE SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES (2BTMSEC)
15H00 – 16H30	BAC PRO	TECH. FROID ET CONDITIONNEMENT D'AIR (2BTFCFA)	

DATES	HORAIRES	CLASSES	
VENDREDI 7 JUILLET	7H30 – 9H00	CAP	PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS (1CPAR)
	09H00 – 10H30	CAP	PRÉPARATION RÉALISATION D'OUVRAGES ÉLECTRIQUES (1CELECT)
		CAP	INSTALLATEUR SANITAIRE (1CIS)
	10H30 – 12H00	CAP	INSTALLATEUR EN FROID ET CLIMATISATION (1CIFCA)
		CAP	SERRURIER MÉTALLIER (1CMETAL)
	13H30 – 15H00	CAP	ARTS DU BOIS, OPTION A : SCULPTEUR ORNEMANISTE (1CABSO)
		CAP	ÉBÉNISTERIE (1CEBENE)
	15H00 – 16H30	CAP	FABRICANT DE MENUISERIE DE MOBILIER ET D'AGENCEMENT (1CMENU)
		CAP	INSTALLATEUR DE MENUISERIE DE MOBILIER ET D'AGENCEMENT (1CIMENU)
	LUNDI 10 JUILLET	07H30 – 09H00	CAP
09H00 – 10H30		CAP	CARRELEUR MOSAÏSTE (1CARMO)
10H30 – 12H00		CAP	MAÇONNERIE (1CMACON)
13H30 – 15H00		BMA	BREVET DES MÉTIERS D'ARTS (1BMA)
15H00 – 16H30		PASSERELLES	
MARDI 11 JUILLET	08H00 – 12H00 13H30 – 16H30	RETARDATAIRES	

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION
(AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE PAR L'ÉTABLISSEMENT)

- CERTIFICAT DE RADIATION de l'établissement d'origine
- LA NOTIFICATION D'AFFECTATION délivrée par l'établissement fréquenté en 2016/2017
- PHOTOCOPIE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE AINSI QUE CELLE DE SON REPRÉSENTANT LÉGAL
- JUGEMENT DE DIVORCE EN CAS DE GARDE D'ENFANT
- EN CAS DE PLACEMENT DANS UNE FAMILLE D'ACCUEIL : une attestation du Conseil Général
- 4 PHOTOS RÉCENTES (noms, prénoms et classes au dos des photos)
- PHOTOCOPIE D'UN JUSTIFICATIF D'ADRESSE (Eau, EDF, Téléphone... datant de moins de 3 mois)
- NOTIFICATION OU TRANSFERT DE BOURSE (récupérée au collège ou lycée d'origine) + RIB (noms, prénoms et classe au dos)
- PRÉSENTATION DU LIVRET DE FAMILLE + PHOTOCOPIE DES PAGES CONCERNANT L'ÉLÈVE ET SES PARENTS
- PHOTOCOPIE attestation ASSR
- CARNET DE SANTÉ ET PHOTOCOPIE DES PAGES DE VACCINATION
- 10 € en espèces ou en chèque à l'ordre de la Maison Des Lycéens (MDL) au titre de la cotisation annuelle (Facultatif)
- 5 € pour l'inscription à l'UNSS + tee-shirt optionnel

LA PRÉSENCE DU REPRÉSENTANT LÉGAL ET CELLE DE L'ÉLÈVE SONT OBLIGATOIRES LORS DE L'INSCRIPTION.
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ.

INFORMATIONS :

➤ **LES MANUELS SCOLAIRES :**

Une liste des manuels scolaires vous sera remise lors de l'inscription. Vous devrez alors faire le choix soit d'une commande personnelle avec la librairie de votre choix, soit passer la commande auprès de l'Association de Parents d'élèves (AAPSL) présente dans nos locaux le jour de l'inscription. **Dans le cas où vous choisissez l'Association de Parents d'élèves, veuillez prévoir 10 euros pour la caution de réservation des manuels.** Une fois votre décision prise, il vous sera impossible de changer d'avis.

➤ **INTERNAT :**

Pour les élèves souhaitant s'inscrire à l'internat, un dossier vous sera remis lors de l'inscription si vous en faites la demande.

➤ **TRANSPORT :**

Prendre contact auprès du service des transports de la mairie de votre domicile.

Le Proviseur